



Bulletin d'inscription

1 seul bulletin par équipe

à retourner avant le **25 septembre 2022** à :

Défi Entreprises Communication

Valérie Anturville

4, rue Jean Moulin • 34 350 Vendres

v.anturville@defi-entreprises.fr

Raison Sociale :

Mme-Mlle-M :

Mme-Mlle-M :

Mme-Mlle-M :

Mme-Mlle-M :

sollicitent leur inscription au 25^e Défi Inter-Entreprises de l'Agglo le 30 septembre 2022

Représentant de l'Entreprise :

Nom :

Adresse :

Tél. : E-mail :

Je déclare :

Avoir en ma possession pour chaque participant **un certificat médical** de non contre-indication à la pratique des activités sportives concernées et être en mesure de les présenter sur simple demande des organisateurs. Que les quatre membres de l'équipe font bien partie de la société et **sont donc couverts par les assurances** de cette dernière.

Je certifie que les canoéistes de mon équipe savent nager.

« Lu et approuvé » : Date :

Cachet de l'entreprise :

Signature du représentant de l'entreprise :

Inscription valable pour une équipe, à dupliquer en fonction des engagements.

Ci-joint un chèque d'engagement de **355€ TTC**

libellé à l'ordre de **Défi Entreprises Communication**. Ce prix comprend la participation des coéquipiers aux épreuves sportives et aux repas. **TOUTES les inscriptions seront remboursées si l'évènement venait à être annulé.**

Envoyer le logo couleur de votre entreprise à : v.anturville@defi-entreprises.fr

Repas au Pavillon d'Auron

les quatre repas des participants sont inclus dans le prix de l'engagement

Raison Sociale :

Les équipes inscrites et non annulées avant le 25 septembre 2022 ne seront pas remboursées par l'organisation. repas supplémentaire 29€^{TTC}

renseignements et inscriptions
www.defi-entreprises.fr
Valérie Anturville :
07 50 07 03 36